



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 23 mai 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 16 mai 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question n° 4), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL-YASSA (à compter de la question n° 3), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB (à compter de la question n° 4), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 3), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Sylvie WANLIN.

Absents :

M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 4), M. Thibaut BIZE, M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Michel LOYAT (à compter de la question n° 6), M. Yannick POUJET, Mme Rosa REBRAB (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Karima ROCHDI, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (à compter de la question n° 5), Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Philippe GONON, Mme Mina SEBBAH.

Procurations de vote :

M. Thibaut BIZE à M. Christophe LIME, M. Patrick BONTEMPS à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Pascal CURIE à M. Dominique SCHAUSS, Mme Danielle DARD à Mme Catherine THIEBAUT, M. Michel LOYAT à M. Abdel GHEZALI (à compter de la question n° 6), M. Yannick POUJET à Mme Marie ZEHAF, Mme Rosa REBRAB à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Karima ROCHDI à M. Gérard VAN HELLE, M. Pascal BONNET à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Catherine COMTE-DELEUZE à Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 5), Mme Mina SEBBAH à Mme Christine WERTHE.

OBJET : 24 - Réalisation d'une voie supplémentaire d'entrecroisement rue de Dole entre les échangeurs Fleming CHRU et François RD 11 - Demandes de subventions

**Réalisation d'une voie supplémentaire d'entrecroisement
rue de Dole entre les échangeurs Fleming CHRU et Franois RD 11
Demandes de subventions**

Rapporteur : Mme l'Adjointe ZEHAF

	Date	Avis
Commission n° 5	03/05/2018	Favorable unanime

La rue de Dole (RD 673) dans sa partie comprise entre l'échangeur de St-Ferjeux et Châteaufarine supporte un trafic journalier supérieur à 40 000 véhicules. De nombreux accès desservent les zones d'activité contiguës particulièrement dynamiques : Hauts du Chazal, Châteaufarine et Planoise.

Le sous-dimensionnement des bretelles d'entrées ou de sorties ainsi que leurs caractéristiques géométriques qui ne répondent plus aux normes actuelles, engendrent des problèmes de fluidité du trafic conduisant à de graves et fréquentes situations d'insécurité.

Afin de remédier à cette situation, la Ville de Besançon souhaite réaliser une voie supplémentaire d'entrecroisement dans le sens Besançon-Dole entre les échangeurs Fleming CHRU et Franois RD 11, intégrant également la mise à deux voies de la bretelle d'accès au giratoire de Franois.

La réalisation de l'aménagement est envisagée sur les deux années 2018 et 2019, sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Besançon.

Le montant des travaux est estimé à 720 000 €, soit 600 000 € HT, avec un financement souhaité 50 % Ville de Besançon - 50 % Département du Doubs.

La Ville de Besançon s'engage à prendre en charge les financements non acquis. Les dépenses correspondantes seront prélevées sur la ligne 23.824.2315.004809.30300.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver la réalisation d'une voie supplémentaire d'entrecroisement rue de Dole entre les échangeurs Fleming CHRU et Franois RD 11,

- d'autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à solliciter une subvention auprès du Département du Doubs et de tout autre partenaire potentiel et à signer les conventions à intervenir.

Mme DALPHIN, Mme FAIVRE-PETITJEAN, Mme LEMERCIER, Mme MICHEL et M. FAGAUT, élus intéressés, n'ont pris part ni au vote, ni au débat.

Préfecture du Doubs

Reçu le 04 JUIN 2018



Contrôle de légalité

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danièle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 47

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 5